

DÉCRET N° 2019 – 042 DU 30 JANVIER 2019

portant nomination des doyens, vice-doyens, directeurs et directeurs adjoints dans les universités nationales du Bénin.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la loi n° 2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'Education Nationale en République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2005-33 du 06 octobre 2005 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2018-198 du 05 juin 2018 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2016-419 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- vu** le décret n° 2018-441 du 20 septembre 2018 portant mesures transitoires à la mise en œuvre de la réforme de la gouvernance des universités publiques du Bénin ;
- sur** proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, après consultation des recteurs,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 30 janvier 2019,

DÉCRÈTE

Article premier

L'article 2 du décret n° 2018-441 du 20 septembre 2018 portant mesures transitoires à la mise en œuvre de la réforme de la gouvernance des universités publiques du Bénin est

abrogé.

Article 2

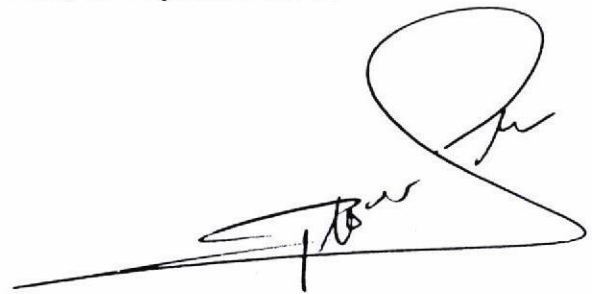
Les enseignants dont les noms suivent sont nommés conformément au tableau ci-après, doyens, vice-doyens, directeurs ou directeurs adjoints des facultés, écoles et instituts des universités d'Abomey-Calavi (UAC), de Parakou (UP) et d'Abomey (UNSTIM).

Article 3

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 30 janvier 2019

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

La Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique, et Ministre
de l'Economie et des Finances par intérim,



Marie Odile ATTANASSO

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MESRS : 2 ; MEF : 2 ; AUTRES MINISTERES : 20 ; SGG : 4 ;
JORB : 1

Liste de nomination des doyens, vice doyens, directeurs et directeurs adjoints des Unités de Formation et de Recherche des Universités Nationales du Bénin

Université d'Abomey Calavi

UFR	FONCTION	Nom et Prénoms
ENEAM	Directeur	WOROU Dado Rosalie
	Directeur Adjoint	DAGBA Théophile
FSS	Doyen	MEHINTO Delphin
	Vice doyen UFR Médecine	ZOUMENOU Eugène
	Vice doyen UFR Pharmacie	YEMOA Locono Y. Achille
	Vice doyen des écoles	EZIN épouse HOUNGBE
FAST	Doyen	YEDOMOAN Hounnankpon
	Vice doyen	GUEDJE François
FLLAC	Doyen	TOSSOU Okry
	Vice doyen	ATABAVIKPO Vincent
FASHS	Doyen	DOSSOU GUEDEGBE Odile
	Vice doyen	De CHACUS Sylvie
FADESP	Doyen	GNAHOUI DAVID Comlan Rock
	Vice doyen	KAKAÏ Sédagban Hygin Faust
FASEG	Doyen	ACCLASSAO Denis
	Vice doyen	WOTO Théophile Magloire Adrien

PRTSGEEO